

Saint-Lô

actu.fr du 12 mars 2025

506 mots

Concours de plaidoiries de La Ligue des droits de l'homme, à Saint-Lô : les lycéens ont la parole

La finale de la 9e édition du concours de plaidoiries des lycéens, organisé par la Ligue des droits de l'Homme de Saint-Lô-Carentan, a lieu jeudi 27 mars. Elle est ouverte à tous.



La section Saint-Lô-Carentan de La Ligue des droits de l'homme organise la 9e édition de son concours de plaidoiries des lycéens.

Jeudi 27 mars, dès 14 h, salle Allende, à Saint-Lô, 12 lycéens présenteront, en public, leur plaidoirie pour défendre une cause qui leur tient à cœur.

Un événement ouvert à tous.

"Il s'agit de défendre une ou des causes qui sont inscrites dans la Déclaration des droits de l'Homme, en particulier celle de 1789, plus étoffée que celle de 1793", explique Gilles Bigot, membre actif de la section Saint-Lô-Carentan de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

4 lycées dans l'aventure de la plaidoirie

Cette année, quatre établissements du secteur ont participé au concours : le lycée Leverrier, à Saint-Lô, l'Institut, à Agneaux ; le lycée Thère, à Pont-Hébert et, c'est une première, le lycée Sivad de Beaulieu, à Carentan-les-Marais.

"Le lycée Thère est l'un des plus fidèles du concours. Ce dernier est inscrit dans le travail des élèves chaque année", apprécie Marie-Claire Mandon, membre de la LDH.

Les lycéens volontaires sont en seconde, première ou terminale.

Les trois premiers sélectionnés pour la finale départementale

Après des sélections en interne, 12 lycéens ou binôme de lycéens - trois par établissement - ont été sélectionnés pour cette finale de territoire.





Tous les participants gagneront des livres et iront visiter l'Assemblée nationale.

"Les trois premiers participeront à la finale départementale programmée le 1er juin prochain, à Saint-Sauveur-Villages", précise Guy Paviot, président de la section.

Depuis les vacances d'automne, les lycéens travaillent sur leurs plaidoiries.

[Avranches : concours de la Ligue des droits de l'homme : les élèves de Camille-Claudel remportent un prix](#)

"Elle doivent durer entre six et dix minutes, être bien argumentées, logiques et aussi savoir capter l'auditoire", détaille Marie-Claire Mandon.

Des sujets de plaidoirie variés

Les sujets choisis sont variés. "Handicap des enfants, égalité hommes-femmes, harcèlement scolaire, mariages forcés, consentement, etc.", résume Gilles Bigot.

Parfois, certaines thématiques sont plus originales, tout en gardant un lien avec la Déclaration des droits de l'Homme.

[Voyagez près de chez vous : un premier salon du tourisme local organisé à Saint-Lô](#)

"Une fois, on a eu une plaidoirie sur les Jeux Olympiques au Brésil et le déplacement forcé de

populations des favelas, relatent les membres de la section. On a aussi eu des plaidoiries sur l'environnement ou l'égalité pour les filles par rapport aux menstrues."

Des plaidoiries de qualité

Une chose ne varie pas, "c'est la qualité des plaidoiries". "Ça se vérifie à l'applaudimètre", constate Marie-Claire Mandon.

Dans la salle, pour encourager les lycéens, leurs camarades, mais aussi le grand public, invité à cette démonstration d'art oratoire, brillamment orchestrée par de jeunes gens.

Jeudi 27 mars 2025, à partir de 14 h (précises), salle Allende, [Saint-Lô](#). Ouvert à tous.